

SESSION ORDINAIRE DU 14 AVRIL 2014

CONVOCATION DU 09 AVRIL 2014

L'an deux mille quatorze et le quatorze avril à 18 H 30, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT – Astrid COTTÉ – Bertrand FLOURET – Gaëlle FAUCARD – Jean-Louis TERNIER – Valérie SENUT – Marie-Chantal LOISY – Fabrice HOEFFELIN – Christophe CHAMPAULT – Séverine REY – Laurent CASANAVE – Christelle GAUVIN – Loïc GOURDON – Sandrine LOEILLET – Noël SEIDEL.

Assiste : Pascale DELAPORTE, secrétaire de mairie

Secrétaire de séance : Loïc GOURDON

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé sans réserves.

L'ordre du jour est ensuite examiné.

1 – VOTE DU TAUX DES TROIS TAXES

Il est procédé à la présentation des documents « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014 ». Aussi, Michel AUDEBERT, Maire, précise que le taux d'imposition est proposé en reconduction de 2013, sans augmentation, suite aux décisions de la nouvelle mandature.

Pour rappel, taux de référence 2013 :

- Taxe d'habitation : 12,50 %
- Taxe sur le Foncier Bâti : 14,89 %
- Taxe sur le Foncier non bâti : 33,59 %

Compte tenu des bases fournies par les Services Fiscaux, le produit attendu pour 2014 serait 304 912 €.

Le Conseil Municipal adopte, par 15 voix, les taux proposés.

2 – BUDGETS 2014

2 – 1 Budget commune

Michel AUDEBERT, Maire procède à la lecture des documents budgétaires :

- Fonctionnement : 825 918,70 €
- Investissement : 438 455,92 €

Voir tableaux

Budget adopté par 14 voix et 1 abstention.

2 – 2 Budget assainissement

Michel AUDEBERT, Maire procède à la lecture des documents budgétaires :

- Fonctionnement : 138 649,49 €

Dépenses		
D 011	Charges à caractère général	32 100,00 €
D 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 051,00 €
D 23	Virement à la section Investissement	88 498,49 €
	TOTAL	138 649,49€
Recettes		
R 070	Vente de produits fabriqués	52 000,00 €
R 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 931,00 €
R 002	Résultat de fonctionnement reporté	84 718,49 €
	TOTAL	138 649,49 €

- Investissement : 129 997,97 €

Dépenses		
D 020	Frais d'études	46 000,00 €
D 023	Travaux	82 066,97 €
D 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 931,00 €
	TOTAL	129 997,97 €
Recettes		
R 001	Excédent investissement reporté	23 448,48 €
R 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 051,00 €
R 021	Virement de la section d'exploitation	88 498,49 €
	TOTAL	129 997,97 €

Budget adopté par 15 voix.

2 – 3 Budget logements place de l'Eglise

- Fonctionnement : 16 108,00 €

Dépenses		
D 011	Charges à caractère général	2 120,00 €
D 67	Charges financières	2 432,00 €
D 023	Virement section Investissement	11 556,00 €
	TOTAL	16 108,00 €
Recettes		
R 7474	Subvention budget commune	6 000 €
R 752	Loyers	10 108,00 €
	TOTAL	16 108,00 €

- Investissement : 123 362,27 €

Recettes		
R 021	Virement de la section de fonctionnement	11 556,00 €
R 132	Subventions	70 000,00 €
R 20	Reprises études	16 000,00 €
R 1068	Excédents capitalisés	25 806,27 €
	TOTAL	123 362,27 €
Dépenses		
D 001	Déficit investissement reporté	82 955,55 €
D 1641	Remboursement emprunt	4 372,00 €
D 2031	Honoraires	20 000,00 €
D 2313	Travaux	16 034,72 €
	TOTAL	123 362,27 €

Budget adopté par 15 voix.

3 – SUBVENTIONS

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 14 voix et 1 abstention décide d'attribuer les subventions suivantes :

- article 65736	CCAS	4 000 €
- article 65737	Amis BPC du Cher	200 €
	Budget annexe « Logements »	6 000 €
- article 6574	PEP du Cher	50 €
	OGEC Ste Solange	14 500 €
	ADMR	100 €
	Facilavie	100 €
	SBPA Marmagne	470 €
	Haut comme 3 pommes	961 €
	Les P'tits bouts de Gy	3 843 €
	Prévention routière	100 €
	Association des paralysés de France	50 €
	Souvenir Français	50 €
	Jeunesses Musicales de France	100 €
	Ecole Musique de St Martin d'Auxigny	350 €
	Le Carroi	300 €
	Voyage découverte OGEC Ste Solange	320 €

4 – PERSONNEL COMMUNAL

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la charge de travail de l'adjoint technique 2^{ème} classe en charge de l'entretien des écoles maternelles et de la restauration scolaire a augmenté graduellement depuis quelque temps. Il a donc été proposé au Comité Technique Paritaire de modifier le temps de travail (avec son accord) de cet agent. Vu l'avis favorable du Comité Technique Paritaire en date du 31 mars 2014, il est proposé de :

- de supprimer l'emploi d'adjoint technique à 10/35ème à compter du 1er mai 2014.
- de créer un emploi d'adjoint technique à 21/35ème à compter du 1er mai 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré décide :

- de supprimer l'emploi d'adjoint technique à 10/35ème à compter du 1er mai 2014.
- de créer un emploi d'adjoint technique à 21/35ème à compter du 1er mai 2014.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice 2014.

5 – ELECTION DU DELEGUE ELU AU CNAS

Il est porté à la connaissance du conseil municipal l'objet et l'organisation du CNAS ainsi que des membres le composant.

Laurent DABERT, employé communal est représentant des personnels. Il est demandé la candidature d'un élu afin d'être correspondant pour recevoir toutes les informations émanant du CNAS (chèque vacances...)

Valérie SENUT se porte candidate.

Il est procédé au vote pour l'élection du délégué au CNAS.

Le vote est effectué à main levée :

Votants : 15 Exprimés : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Valérie SENUT est élue déléguée au CNAS.

6 – QUESTIONS DIVERSES

Il est pris date des prochaines réunions :

Commission Communication : mercredi 16 avril à 16 h 30 à la mairie.

Commission Environnement : vendredi 18 avril 2014 à 18 h 30 à la mairie.

Commission Fêtes et cérémonies : vendredi 2 mai 2014 à 18 h à la mairie.

D'autres dates restent à programmer pour :

- l'organisation des élections européennes
- les élections des commissions communautaires. Ces élections auront lieu au cours d'une prochaine réunion de conseil municipal dès que la CCTV aura transmis les documents nécessaires à ces élections (répartitions dans les commissions)
- l'organisation de la cérémonie de célébration du 8 mai.

Astrid COTTÉ propose, concernant la réunion de la commission Personnels, que la date soit programmée à l'issue de l'ensemble des rencontres avec les personnels. Astrid COTTÉ se rendra, à la cantine mardi midi afin de voir le fonctionnement et l'organisation.

Une personne remplaçante de Sylvie DEMERY, absente plusieurs jours en mai et juin suivre pour une formation, a été trouvée.

Astrid COTTÉ fait également état d'une rencontre et d'une candidature spontanée d'embauche à la mairie. Il s'agit d'une femme enseignante diplômée en Roumanie, en recherche d'emploi et résidant à Vasselay.

Gaëlle FAUCARD informe qu'une rencontre avec Anne THOMAS, salariée à la CCTV, aura lieu le 7 mai afin d'envisager la mise à disposition du centre aéré pour l'été. Gaëlle FAUCARD sera accompagnée, à cette occasion, d'Astrid COTTÉ.

Gaëlle FAUCARD et Astrid COTTÉ seront en réunion pour le syndicat des transports le 16 avril.

Michel AUDEBERT informe qu'un contact a eu lieu avec la société Berry Froid afin d'évoquer les modalités de contrat et de cahier des charges. Aucun contrat n'ayant été signé, le CSC n'a pas été contrôlé ou remis en état pour la climatisation depuis 2008.

Fabrice HOEFFELIN précise qu'il est important de demander 3 devis afin de mettre en concurrence les sociétés, et ce quels que soient les achats de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.